

Lundi 5 novembre 2012
 Numéro: 09
 Périodicité: Quadrimestre

ECHOS PAYSANS

Edito

Par Ousmane SARR, Responsable de la Communication

« Vous avez un bon outil pour une bonne politique agricole du monde rural sénégalais »

Et pour cause, si certaines activités rencontrent toujours autant de succès, il faut bien noter hélas que la difficulté partagée par le monde rural sénégalais de trouver des intrants et aliments de bétail reste toujours d'actualité.

Autre facteur réconfortant c'est surtout l'obtention de l'agrément de notre institution de micro finance, la COOPEC-RESOPP.

« Enfin une bouffée d'oxygène », après une longue marche dans le désert devons-nous dire tellement ce processus de reconnaissance a pris du temps après moult démarches qui aboutiront finalement en cette année 2011. Cette reconnaissance est facteur d'espoir, tous les regards sont orientés vers la COOPEC-RESOPP pour une politique d'ouverture et surtout de gestion financière de tous autres acteurs et membres du RESOPP. Comme le dit cette maxime d'Antoine de Saint Exupéry « On ne voit qu'avec le cœur », le RESOPP voit les efforts fournis et remercie tous ceux qui ont participé à l'obtention de ce sésame. Le RESOPP portera et continuera à porter tous ceux-ci dans son cœur pour parcourir ensemble encore d'autres années, d'autres expériences.

Cette affirmation d'un des leaders de la classe politique sénégalaise et non moins important militant de la coopération, Monsieur Ibrahima Sène, en visite au RESOPP en ce mois de mai 2012 confirme la bonne vision du RESOPP sur l'utilisation de l'outil coopératif comme facteur de développement d'une bonne politique agricole réussie mais aussi sous-tend l'intérêt que nous devons porter à la bonne tenue de notre réseau. Notre vision est confirmée par cette affirmation mais aussi une consolidation de notre réseau par ses membres doit être un facteur majeur dans notre conduite. Ce facteur passera par un renforcement de notre union en dotant plus d'intérêts et plus de moyens à notre « politique à la base ».

L'accent doit être mis sur les sections villageoises qui sont le socle du fonctionnement de nos institutions où la démocratie n'est pas un vain mot. L'assurance qu'ont nos membres sur le réseau se manifeste par leur fierté d'appartenir à un réseau national modèle et cet espoir doit être maintenu. Le RESOPP assure une progression constante de ses activités. De formidables relations se sont tissées avec l'ensemble de nos partenaires et de nouveaux nous ayant découverts nous font confiance en exécutant une franche collaboration avec nous.

A cet effet l'image de notre institution s'est renforcée avec l'exécution de certaines « actions » qui ont renforcé la notoriété du RESOPP dans le domaine agricole, dans le « monde du développement » et surtout son aura dans le monde rural sénégalais par la pertinence de son approche coopérative qui met le paysan en avant de toute politique rurale. L'organisation de la journée mondiale de l'alimentation 2012 en est une parfaite illustration. La particularité de notre approche nous positionne parmi les acteurs du Développement à suivre.

Le RESOPP aura acquis une expérience de plus diront certains en diffusant de bonnes pratiques mais aussi en s'identifiant comme un acteur du monde du Développement. On pourra aisément affirmer que le « bon outil » du RESOPP aura été et aura dessiné plus que jamais le socle à partir duquel nous pourrions poursuivre ce chemin glorieux et ambitieux parsemé de réussites et de difficultés.

Maintenant que les fondations sont bien faites et toutes les institutions mises en place (coopératives, mutuelle d'épargne et de crédit, centre de formation) grâce à une bonne vision, une grande ouverture et une franche collaboration le temps sera alors notre meilleur guide. Alors reste le TRAVAIL dans l'harmonie, la transparence et la rigueur, cette symbiose recherchée et génératrice d'espoir sera le leitmotiv du succès et de la réussite de toute œuvre, surtout celle du RESOPP.

Cette vision semble être perçue par le Ministère de l'Agriculture et l'Équipement Rural du Sénégal qui vient de choisir le RESOPP comme parrain de la Journée mondiale de l'alimentation (édition 2012) dont le thème est « les coopératives agricoles nourrissent le monde » en collaboration avec la FAO.

La présence du Ministre de l'Agriculture, du Représentant résident de la FAO, des médias, des partenaires et la forte mobilisation lors de cette journée mondiale montre l'intérêt, l'espoir portés sur notre organisation paysanne: le RESOPP.

A cette occasion votre journal « Echos paysans » qui se veut la parole des membres du RESOPP et du monde rural sénégalais, donne la parole au Directeur de la Mutuelle d'Épargne et de Crédit du RESOPP à travers une interview, pour mieux mettre en valeur cette institution phare qui est le tendon-d'Achille du système.

*Bonne lecture
Coopérativement vôtre...*

PS: Juste pour rappel le RESOPP est constitué de coopératives rurales, d'une mutuelle d'épargne et de crédit et dispose d'un siège et d'un centre de formation basés à Thiès.

Sommaire

Edito et image du momentp1
 Grand dossier.....p2,p3
 JMA 2012.....p4
 Invités du numéro.....p5-p7
 Blaguep8

Brèves

- Mission du RESOPP « Contribuer de façon solidaire et durable à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales au Sénégal par le biais d'institutions coopératives viables offrant des services performants et adaptés dans les domaines de la production, de la transformation et de la Microfinance ».
- Mission de la COOPEC- RESOPP « Contribuer au développement économique et social des membres du RESOPP par la mise à disposition de services financiers et non financiers performants et adaptés »

L'image du moment



Une bonne politique agricole avec des intrants disponibles à temps entraîne forcément un engouement des membres (repiquage de riz à la COOPAD, Sédiou)

Conception graphique: Webmaster

Réalisation: Volet Communication RESOPP

Journée Mondiale de l'Alimentation (JMA)

Le RESOPP parrain de l'édition 2012 dont le thème est : « les coopératives agricoles nourrissent le monde »



Réalisation d'un film institutionnel pour le RESOPP, séance de tournage dans toutes les zones du RESOPP (du 03 septembre au 15 octobre 2012)



Ouverture de la conférence scientifique (15 octobre 2012) par le Gouverneur de Thiès (JMA2012)



Concours culinaire (15 octobre 2012) lors de la Journée Mondiale l'Alimentation 2012



Cérémonie officielle à Pambal et Animation culturelle par la troupe de Mont-Roland (16 octobre 2012)



Exposition de produits locaux (16 octobre 2012) : coopérative de Diendé (Sédhiou)



Arrivée de l'ancien ministre de l'Agriculture à Pambal (Tivaouane) pour la cérémonie officielle de la Journée Mondiale de l'Alimentation 2012

RESOPP

- . Renouvellement annuel de toutes les instances des coopératives membres du RESOPP
- . 26 juin 2012 AG nationale des coopératives du RESOPP
- . Démarrage de la campagne hivernale, distribution d'intrants, suivi technique des activités agricoles
- . Démarrage des travaux d'extension du centre de formation du RESOPP, financé par l'ambassade du Japon
- . Participation du RESOPP au Conseil Interministériel pour la campagne agricole nationale 2012 présidé par le Premier Ministre (Avril 2012)

COOPEC-RESOPP

- . Début des missions de contrôle du Service Inspection
- . Informatisation globale de la COOPEC-RESOPP (renouvellement du parc informatique et installation logiciel SAP)
- . Régularisation de la situation administrative du personnel
- . Suivi des dossiers contentieux, recouvrement de créances dans toutes les zones
- . Reprise des activités de l'entreprenariat rural
- . 25 juin 2012 AG de la COOPEC-RESOPP
- . Recrutement assistant technique projet FINRUR : octobre 2012

Infos en vrac...

PROGRAMMES DE RENFORCEMENT:

- Démarrage du projet PALPS (Projet d'Appui à la Lettre de Politique Sectorielle) par la COOPEC-RESOPP
- Démarrage du contrôle comptable et application de mesures idoines prévues par le rapport de l'audit interne concernant les coopératives du RESOPP
- Consolidation du partenariat de multiplication de semences ISRA/CNRA-RESOPP

FORMATION PERSONNEL DES COOPERATIVES:

- Avril 2012, formation des gérants centraux et des gérants d'antennes en Informatique, Comptabilité, Techniques de commercialisation dans les locaux du RESOPP à Thiès.
- Mai-juin 2012, redynamisation des activités des auxiliaires d'élevage dans toutes les zones d'intervention du RESOPP
- Juin 2012, Formation des auxiliaires d'élevage sur la prophylaxie et déparasitage dans la nouvelle zone de Notto Diobass
- Installation des auxiliaires dans les nouvelles zones de la COOPAD(Sédhiou) Sakar et Diana Bah

Le rapport final sur la capitalisation du PADER (2001-2010) est disponible sur le site web du RESOPP à l'adresse http://www.resopp-sn.org/article.php?id_article=93



Acquisition par le RESOPP de 2 batteuses en collaboration avec le PCE/USAID dans les zones de Koungheul et Mbour

Invité

Invité du numéro...

Yves Lamine Ciss: Directeur de la mutuelle COOPEC-RESOPP

1. Bonjour Directeur ?

Bonjour M SARR et Merci de me permettre de m'exprimer

2. Pouvez-vous vous présenter à nos lecteurs ?

Je m'appelle Yves Lamine CISS, originaire de la Communauté Rurale de Mont-Rolland, dans le département de Tivaouane, région de Thiès. Je suis économiste de formation, spécialisé en gestion des entreprises. J'ai aussi suivi des études de sociologie grâce à l'ONG Enda GRAF, qui m'avait envoyé au Collège Coopératif de Paris en 1997. En un mot, je suis socio-économiste de profession. Je suis marié et père de trois filles.



3. Faites-nous une brève présentation de votre institution et du système RESOPP?

Le RESOPP est créé grâce à un processus initié par l'ONG autrichienne EWA en 2000.

A cette date le concept « Coopérative » rejailit, alors qu'il était très chargé, très péjoratif.

Cela est dû à l'histoire du mouvement coopératif Sénégalais qui a connu beaucoup de difficultés au niveau de sa gestion. En 2001, les premières coopératives sont mises en place. Les activités dominantes sont :

- L'approvisionnement des membres en intrants et équipements agricoles. Les membres pouvaient les acquérir à crédit ou au comptant.
- La commercialisation des récoltes des céréales. Les membres remboursaient leur crédit en commercialisant leur production de céréales ou en payant au comptant.

A travers ces deux activités, on voit bien que les coopératives agricoles octroyaient des crédits aux membres. Plus tard, les membres sollicitent le service d'épargne et les coopératives agricoles acceptent leurs dépôts. Le plan comptable en vigueur dans les coopératives était celui du PARMEC, utilisé par les Institutions de Microfinance.

Des études commanditées par le Comité Directeur du PADER/RESOPP recommandent la création d'une mutuelle d'épargne et de crédit. C'est ainsi qu'en fin 2007, ce Comité décida de la création de la Coopérative d'Épargne et de crédit du Réseau des organisations paysannes et pastorales (COOPEC-RESOPP). En effet la loi 95-03 permet aux Institutions, qui sont agréées, signataires d'une convention ou ayant une reconnaissance du Ministère de l'Économie et des Finances, de mener des activités d'épargne et de crédit. C'est ainsi que fut créée la COOPEC-RESOPP qui est le bras financier des coopératives rurales. Ainsi tous les fonds des crédits gérés autrefois par les coopératives agricoles, sont transférés à la COOPEC-RESOPP.

4. Quelle est la différence entre la COOPEC-RESOPP et les autres SFD ?

La COOPEC-RESOPP est un Système Financier Décentralisé agréé au même titre que les autres. La différence avec les autres SFD réside dans le fait qu'elle est fortement ancrée dans un mouvement associatif de producteurs. « Pour être membre de la COOPEC-RESOPP, il faut d'abord être membre d'une coopérative rurale ». Le membre de la COOPEC-RESOPP a non seulement la possibilité d'accéder aux services d'épargne et de crédit qu'offrent tous les SFD, mais peut obtenir dans la même enceinte les services des coopératives rurales, à savoir : approvisionnement en intrants et équipements agricoles, commercialisation des produits de la récolte.

5. La COOPEC-RESOPP a fait quatre ans d'existence, quel est l'état des lieux?

La COOPEC-RESOPP a quatre années d'existence, c'est vrai, mais en réalité de 2008 à 2011, la COOPEC-RESOPP a cherché à obtenir son agrément qui lui aurait permis d'exister en plénitude. L'on pourrait dire que la COOPEC-RESOPP est à sa deuxième année d'existence. Mais durant les années sans agrément, la COOPEC-RESOPP a été fortement soutenue par le PADER puis par le PASA-MESOCC. Mais durant les quatre dernières années, la structure sans l'agrément a fait des résultats acceptables. Si l'on se réfère au rapport d'activités de 2011, les agrégats ont évolué régulièrement : le sociétariat, l'épargne, la production et l'encours de crédit. L'année 2011 est l'année du « milliard » de la COOPEC-RESOPP. La COOPEC-RESOPP a plus d'un milliard de production de crédit et d'encours de crédit. Il faut reconnaître que la COOPEC-RESOPP a subi des pertes sur les résultats de 2009, 2010 et 2011. Ces résultats négatifs sont dus pour une grosse partie aux impayés, les provisions sur les crédits en retard et les pertes sur créances étant supérieures aux résultats négatifs. Donc aujourd'hui après quatre ans, l'épine dorsale de la COOPEC-RESOPP reste les crédits en retard.

6. Peut-on parler de « success story » après l'obtention tant souhaitée de l'agrément ?

L'obtention de l'agrément, il y a juste un an, (19 juillet 2011) a été un soulagement pour tout le système. Depuis cette date, en plus de la signature antérieure de convention avec le PADER, puis le PASA-MESOCC, cinq autres conventions ont été signées avec des partenaires dont :

- Le Fonds de contrepartie Belgo-sénégalais pour un montant de 100 millions, dont 50 millions ont déjà été décaissés et remis aux agences. Les 50 autres millions sont conditionnés par l'amélioration de certains ratios stratégiques ;
- La Plateforme d'Appui au Secteur Privé et à la Valorisation de la Diaspora Sénégalaise en Italie (PLASEPRI). La COOPEC-RESOPP a déjà été agréée par le Ministère de l'Économie et des Finances dans le cadre de cette Plateforme et la convention a été signée avec la PLASEPRI.



Yves Lamine Ciss, Directeur de la COOPEC-RESOPP

Invité

Invité du numéro...

Suite...



Yves Lamine Ciss, intervenant lors du séminaire de restitution sur la capitalisation du PADER (2001-2010)

- Le Développement International Desjardins (DID) à travers son projet « Centre de Traitement Informatisé au Sénégal » pour l'informatisation de la COOPEC-RESOPP. Nous avons adopté le logiciel SAF avec ces dérivés AMIO et STRATEGO. Il reste à informatiser 4 agences d'ici la fin d'année 2012.
- L'union européenne avait fait un appel à proposition pour les pays ACP. La COOPEC-RESOPP a été candidate en partenariat avec le RESOPP, ADG et le GRET. Sur les 224 demandes de candidature, 29 dossiers ont été présélectionnés dont celui de la COOPEC-RESOPP. Ce dossier est en phase finale et nous espérons que le contrat sera signé bientôt. C'est un projet dont le coût global est estimé à 600 millions de francs CFA avec un apport local de 20%.
- Le Programme d'Appui à la Lettre de Politique Sectorielle (PALPS), dont le dossier de la COOPEC-RESOPP, déposé en 2011, a été partiellement accepté en 2012 pour un montant de 121 millions.

7. Depuis l'obtention de ce sésame on ne sent pas les choses bouger, pourquoi cette léthargie ?

De mon point de vue, il n'y a pas de léthargie, la réponse à la question précédente en est la preuve. Je suis conscient que les gens sont pressés de lever des fonds sur le marché, mais au niveau de la COOPEC-RESOPP, nous avons encore besoin de régler certaines questions très importantes :

- L'informatisation de tout le système pour avoir des informations fiables et à temps
- Les taux d'intérêt du marché sont parfois élevés. Par exemple, la CNCAS prête à 7,5%.
- L'amélioration du PAR est une obligation. Nous devons maîtriser notre portefeuille et le faire baisser jusqu'à hauteur de 5%. Il y a une habitude cultivée avec les partenaires, il faut s'en départir. Depuis la création des coopératives, chaque année, il y avait une subvention à coup de millions aux coopératives pour les fonds de crédit. Aujourd'hui, les agents doivent d'abord recouvrer les crédits, mobiliser l'épargne pour financer les demandes de crédit des membres. Le financement externe peut être une bombe pour la COOPEC-RESOPP.

8. Justement quelle position occupe la COOPEC-RESOPP dans le secteur de la micro finance au Sénégal ?

La COOPEC-RESOPP est classée parmi les SFD moyens (voir le rapport du Secteur de la Direction de la Microfinance). Elle s'est fixée comme objectif, d'être parmi les premiers dans les années à venir. Mais cela se fera sans précipitation. La COOPEC-RESOPP est bien connue dans le secteur, mais son problème demeure son PAR élevé. Tous les agents de la COOPEC-RESOPP en sont conscients. Cependant ce PAR s'améliore depuis 2008 et sera certainement à un niveau acceptable en fin 2012. Tous les moyens sont mis en œuvre pour rendre la COOPEC-RESOPP performante. Beaucoup de formations sont prévues pour 2012-2013-2014 pour améliorer les connaissances du personnel et des membres des organes.

9. Vous connaissez très bien le système et vous avez activement participé à la mise en place des coopératives rurales et celle de la COOPEC, pourquoi selon vous l'autonomie financière tarde à se concrétiser ?

C'est vrai que je connais bien ce système, car depuis le 2 janvier 2001 je l'ai intégré. J'ai été au PADER successivement comptable, responsable du suivi évaluation, responsable du Volet « coopérative » et coordinateur de la cellule d'appui en développement organisationnel et microfinance (CADOM). J'ai accompagné la création des coopératives agricoles, la mise en place de la comptabilité en proposant un plan comptable adapté. J'ai accompagné d'abord la création du RESOPP en tant qu'association du Réseau des Organisations Partenaires du PADER, puis en tant qu'Union de Coopératives sous le nom du Réseau des organisations paysannes et pastorales. L'autonomie financière tarde à se concrétiser, parce qu'il y a plusieurs facteurs :

- Les producteurs sénégalais ne sont pas encore prêts à devenir de vrais entrepreneurs. L'Etat et les ONG participent à fragiliser les paysans. Si les producteurs ne se meuvent pas en vrais entrepreneurs, il sera difficile de mettre en place des entreprises collectives à la dimension des coopératives rurales et de la COOPEC-RESOPP. Le paysan a l'habitude qu'on lui rende service. Or ici, c'est le membre qui doit faire vivre la coopérative. Cela prendra le temps nécessaire, mais il faut une éducation coopérative et financière envers les membres
- Les subventions répétitives de l'Etat à l'agriculture désorientent l'action des coopératives. Une bonne politique serait que l'Etat se concerte avec les associations paysannes pour ne pas les mettre devant le fait accompli.
- Le personnel devient parfois « fonctionnarisé ». Cela freine l'esprit d'entreprise au niveau du personnel, d'où un manque d'initiative.
- Les aléas climatiques viennent compliquer davantage les choses.
- L'intrant le plus demandé et le produit le plus rentable demeure les engrais. Malheureusement la crise des Industries Chimiques du Sénégal a rendu rares les engrais.

Evénements



Yves Lamine Ciss, lors de la formation des agents de la COOPEC-RESOPP en novembre 2012



Formation des gérants de la COOPEC-RESOPP en novembre 2012

Invité du numéro...

Suite...

10. Vous avez beaucoup travaillé sur la mise en place de la mutuelle et des coopératives, quel est selon vous « les ingrédients » d'une bonne gestion ?

Pour une bonne gestion, il faut :

- Un don de soi. Tout gestionnaire doit considérer l'entreprise collective comme un bien personnel.
- Le gestionnaire doit être un modèle par rapport à son engagement. Il doit porter la mission et la faire porter à l'ensemble de l'équipe
- Faire des planifications périodiques, évaluer, situer surtout les points faibles et améliorer. Cela suppose une acceptation de se remettre en cause régulièrement ;
- Ecouter les conseils, mais avoir une liberté de réflexion et d'action et ne pas subir les pressions d'ailleurs

11. Quelles sont les difficultés actuelles de la COOPEC-RESOPP ?

La COOPEC-RESOPP a trois difficultés principales dont certaines sont en phase d'être résolues :

- Un PAR élevé de près de 20%. Beaucoup d'efforts sont faits à ce niveau. Il faut obligatoirement faire une bonne étude des dossiers de crédits, bien suivre les crédits, et les recouvrer systématiquement.
- Un SIG défaillant. La mise en place du logiciel SAF en cours devrait bientôt pallier à ce manquement.
- Les détournements ont failli remettre en cause la pérennité de la COOPEC-RESOPP. Depuis l'obtention de l'agrément, la plainte est systématique après le détournement si l'argent n'est pas remboursé immédiatement. Tous ceux qui ont détourné et qui n'ont pas encore remboursé, le feront ou retourneront bientôt en prison. La COOPEC-RESOPP a la possibilité de payer 425 F/personne par jour pour leur restauration en prison.

12. Ces difficultés ne sont pas liées au fait que le système ne travaille qu'en milieu rural ?

Le fait que nous travaillons en milieu rural est difficile, vu la pauvreté qui sévit dans ce milieu. Cela influence le PAR et un peu le SIG à cause du manque d'électricité. Mais des solutions sont en vu pour faire de la COOPEC-RESOPP un SFD qui remplit pleinement sa mission.

13. Quelles perspectives dégagez-vous pour rassurer les membres alors ?

Les perspectives à la COOPEC-RESOPP sont ambitieuses. Il faut transformer les agences et les points de service et en faire de véritables pôles d'attraction. Ainsi, il faut renforcer la sécurité et améliorer l'apparence. Il est souhaitable dans les années à venir de doter chaque agence d'un véhicule pour renforcer la mobilité du personnel. Avec une informatisation très avancée, il sera plus tard possible que les membres effectuent leurs opérations au niveau de n'importe quel guichet. La formation va renforcer le professionnalisme du personnel et des membres des organes. La COOPEC-RESOPP va continuer à proposer de nouveaux produits attractifs aux membres. Le transfert d'argent est en train de faire des résultats exceptionnels. La COOPEC-RESOPP se propose d'être un bijou pour le monde rural Sénégalais.

14. Un audit externe a été fait pour votre institution, quelles sont les recommandations phares de cet audit ?

Les recommandations de l'audit externe sont en train d'être suivies par la COOPEC-RESOPP. Un point qui revenait souvent est la révision des salaires à la direction. Depuis le 1er janvier 2012, en accord avec les salariés, une révision sans difficulté s'est opérée. Nous profitons de cette interview pour remercier tout le personnel de la direction qui a accepté ces sacrifices au profit de l'Institution.

L'autre recommandation forte consistait à l'obtention d'un logiciel pour avoir un SIG performant. Cela est en cours

15. Quelle est votre opinion sur l'essor des mutuelles d'épargne et de crédit au Sénégal ?

Le Secteur de la microfinance se porte bien. L'état a mis en place des structures qui encadrent bien le secteur. Les mutuelles grandissent et le nombre augmente. Mais la DRS/SFD et la BCEAO sont en veille pour surveiller un secteur qui a ses fondements encore fragiles.

16. Votre dernier mot ?

C'est un mot de remerciement envers le personnel et les membres des organes pour tout le travail abattu ces quatre dernières années. Le chemin est très long, mais c'est possible d'atteindre le bout. Je remercie également tous les membres de la COOPEC-RESOPP, le personnel de la DAT-RESOPP et le personnel des coopératives. Le système est encore fragile, je demande à tous de rester en veille et participer activement à sa réussite. Evitons tout ce qui peut mettre en danger la vie de nos institutions qui sont inter dépendantes.

Ensemble pour un RESOPP performant !

17. Merci Monsieur le Directeur

Retrouver tous les numéros de votre bulletin d'infos « Echos paysans » sur notre site web : www.resopp-sn.org

Avis aux contributions !

« Echos paysans » a besoin des contributions de chacun pour vivre !

- ▶ Vos idées, commentaires, suggestions sont les bienvenus pour nous permettre d'améliorer chaque jour cet outil de communication qui nous appartient à tous
- ▶ Vos contributions écrites de toutes sortes permettront d'enrichir et de rendre ce petit journal plus intéressant : article d'information sur une initiative, une nouvelle technologie, une expérience, etc...
- ▶ A nos lecteurs ! n'hésitez pas à nous envoyer vos articles et expériences pour nous permettre d'échanger sur vos réalisations et d'agrémenter cette publication régulièrement

Contactez-nous pour nous envoyer vos œuvres et/ou pour échanger sur vos idées par Email : resopp@resopp-sn.org ou par téléphone : 33 951 85 58

Blague



Blague... Justice ?

Un homme est convoqué à la police pour viol, pourtant il a été reconnu par sa victime et d'autres témoins. Cette affaire aboutira finalement au tribunal.

Avant de se rendre à son procès, il donne 50 000 F au marabout de son quartier et lui demande de faire disparaître son sexe le jour du procès et de le faire réapparaître après.

Le jour-j, il montre au monde présent au procès qu'il n'a pas de sexe. Il est alors déclaré non coupable et libéré.

De retour au quartier, il se rend directement à la demeure de son marabout, l'air trop content de sa non condamnation.

Arrivé à l'entrée de la concession il croise une personne..

« Bonjour lui dit-elle? »

« Bonjour répondit l'autre » et il questionna

« Pourquoi ces personnes sont en rang ? Et pourquoi sont-elles aussi nombreuses chez le marabout ? » (il pense intérieurement que les miracles de son marabout sont à l'origine de cet attroupement..) et il dit alors à voix haute.

« Mais qu'est ce qui se passe ici ? »

« Laissez-moi passer »

« Si j'attends tout ce monde, je risque de passer des heures ici alors que j'ai un problème crucial à régler, Non c'est pas possible mais je ne peux pas patienter ni faire la queue, il faut que je vois mon marabout immédiatement

« Je veux voir mon marabout » dit-il encore avec insistance

« Quel marabout ? » lui répondit la personne qui se trouve en première position et qui se dirigea directement vers notre très cher homme et lui dit en sanglotant :

« Oh mon frère nous sommes désolés de t'annoncer la mort du marabout, sans doute c'était ton marabout c'est pourquoi vous voyez cette foule et entendez ces cris. Les gens entrent par rang pour présenter les condoléances aux femmes du disparu....

« Mais non ce n'est pas possible il ne peut pas mourir, il ne peut pas mourir, il ne peut pas mourir, il ne... Peut..... pas.....m...ou.....rrrrrrrrrrrrrr

Hey waay tey mou nekh déé

Justice est-elle rendue?

Le RESOPP c'est . . .

Le **CA RESOPP** (Conseil d'Administration de 13 membres, composé des délégués des 6 coopératives), définit les grandes orientations, la **DAT** (Direction Administrative et Technique) dont le siège est à Thiès DAT exécute l'ensemble des décisions du CA

L'union des coopératives du RESOPP avec siège et Centre de Formation basés à Thiès

6 coopératives Rurales (coopératives centrales) **26 antennes coopératives**

- **COOPERATIVE DES AGROPASTEURS POUR LE DEVELOPPEMENT (CORAD)** : antennes de Ndioum, Fanaye, Ndiayène Pendao, Taredji, Namarel, Dodel
- **COOPERATIVE DE KELLE GUEYE (COOPAKEL)**: antennes de Kelle Guéye, Mbédiène, Badégne Ouolof, Diokoul Diawringne, Thieppe, Kab Gaye, Ndande
- **COOPERATIVE RURALE DE L'ARRONDISSEMENT DE PAMBAL (COORAP)** : Antennes de Pambal, Mont Rolland, Keur Samba Yacine, Chérif Lô, Pire Goureye, Keur Mbir Ndao
- **COOPERATIVE RURALE DE MALICOUNDA (COOPAM)** Antennes de Keur Balla Lô, Pointe Saréné, Téné Toubab, Notto Diobass, Sindia
- **COOPERATIVE RURALE DE DIENDE (COOPAD)** Antennes de Diendé, Djirédji, Bambali, Sakar, Diana Bah
- **COOPERATIVE RURALE POUR UN DEVELOPPEMENT CONCERTÉ DE KOUNGHEUL (COORDEC)** Antennes de Kougheul, Sam Diabel et Keur Samaba Ndiambane

La **COOPEC-RESOPP** (Coopérative d'Épargne et de Crédit du RESOPP)

- **Direction Générale à Thiès**
- **6 agences locales 33 points de service** parallèles à la stratification du réseau des coopératives : Podor (avec CORAD), Louga (avec COOPAKEL), Mbour (avec COOPAM), Sédhiou (avec COOPAD) Pambal (avec COORAP), Kougheul (avec COORDEC)

Partenaires financiers:



ONG d'exécution :

